

COMMUNE DE FOREL (LAVAUX)



Préavis municipal N° 3/2019

RAPPORT SUR LA GESTION DE LA MUNICIPALITE POUR L'EXERCICE 2018

Cahier 1

Commune de Forel (Lavaux)
Case postale 52 - 1072 Forel (Lavaux)
021 781 17 17 - www.forel.ch

1 Préambule

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions légales en vigueur (article 93c de la Loi sur les communes et article 92 du Règlement du Conseil communal), la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport sur la gestion de l'exercice 2018. Ce rapport est accompagné des comptes communaux (cahier 2).

C'est la situation au 31 décembre 2018 qui est décrite aux pages suivantes.

Nous vous souhaitons bonne lecture de ces pages.

CONTENU

1	Préambule	2
1	Administration générale	4
1.1	Conseil communal	4
1.2	Municipalité dès le 1 ^{er} janvier 2018	4
1.3	Délégations au 01.01.2018	5
1.4	Manifestations et vie locale	6
1.5	Personnel et administration	6
1.6	Police des constructions	8
2	Finances	8
2.1	ARAS - Association régionale pour l'action sociale Est Lausannois-Oron-Lavaux	11
3	Bâtiments communaux et domaines	12
3.1	Bâtiments communaux	12
3.1.1	Personnel	12
3.1.2	Travaux particuliers	12
3.2	Forêts	13
3.2.1	Refuge des Quatre Croisées	13
3.2.2	Entretien des forêts	13
3.2.3	Autorisations d'abattage	14
3.2.4	Ruisseaux	14
4	Travaux	14
4.1	Voirie	14
4.2	Egouts et épuration	15
4.3	Ordures ménagères et déchets	17
5	Instruction publiques et cultes	21
5.1	ASIJ - Association scolaire intercommunale du Jorat	21
5.1.1	Effectif	21
5.1.2	Comité de direction	21
5.1.3	Conseil intercommunal	21
5.1.4	Transports	22
5.1.5	Finances	22
5.2	APER0 – Accueil petite enfance réseau Oron	22
6	Police	23
6.1	Police locale	23
6.2	Protection civile	23
6.3	Police des chiens	23
6.4	Office de la population	23
7	Services industriels	25
7.1	Service des eaux	25
7.2	AIEJ - Association Intercommunale des Eaux du Jorat	28
7.3	SDIS – Service Défense Incendie et Secours	29
8	Conclusions	29

1 Administration générale

1.1 Conseil communal

8 préavis ont été présentés par la Municipalité au Conseil communal. Ils ont tous été acceptés lors des séances des 19 avril, 21 juin, 4 octobre et 14 décembre 2018.

M. Thomas Frey a été élu à la Présidence du Conseil communal le 21 juin 2018 et M. Eric Mercanton à la Vice-Présidence pour une année. Dès le 14 décembre 2018, Mme Anne-Françoise Richard a succédé à Mme Line Pabst après un remplacement de Mme Corinne Rouge pour la séance du 4 octobre 2018.

Le bureau électoral a organisé les 4 dimanches de votations fédérales et cantonales. La participation a dépassé dans notre Commune une moyenne de 50%.

1.2 Municipalité dès le 1^{er} janvier 2018

Municipal-e :	Dicastère :	Remplaçant-e :
Suzanne AUDINO, Syndique Vice-président : Olivier KAESER	Administration générale, police et police des constructions	Bernard PERRET
Jean-Pierre BOVET	Service de l'épuration des eaux et eaux claires dans les zones affectées, STEP, gestion des déchets	Jean-Marc GENTON
Jean-Marc GENTON	Service des eaux, SDIS	Jean-Pierre BOVET
Olivier KAESER	Service des écoles, petite enfance, bâtiments communaux	Suzanne AUDINO
Roger CORDEY	Service des forêts, protection civile, cours d'eau, terrains communaux	Roseline CHAPALAY
Roseline CHAPALAY	Service de la voirie, travaux et routes, terrains de sports	Roger CORDEY
Bernard PERRET	Finances, estimations fiscales, santé publique et services sociaux	Olivier KAESER

Au cours de l'année 2018, la Municipalité s'est réunie à 40 reprises en soirée et 5 fois en journée. Comme d'habitude, elle a été appelée à se faire représenter lors de diverses manifestations, assemblées, séances d'information, entretiens, visites de chantier, etc.

1.3 Délégations au 01.01.2018

AIEJ (Association intercommunale des eaux du Jorat)	M. Jean-Marc Genton, président du comité directeur. M. Bernard Perret, délégué municipal au Conseil intercommunal. M. Didier Reymond, délégué du Conseil communal au Conseil intercommunal. M. Olivier Lavanchy, délégué du Conseil communal au Conseil intercommunal. M. Enrico Savoldelli, délégué du Conseil communal au Conseil intercommunal. M. Frédéric Delessert, délégué du Conseil communal au Conseil intercommunal.
APROMAD (Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile de la couronne lausannoise)	M. Bernard Perret, délégué municipal.
ASIJ (Association scolaire intercommunale du Jorat)	M. Olivier Kaeser, municipal, membre du comité directeur. Mme Suzanne Audino et M. Bernard Perret, devient Président du corps délibérant en automne 2018, délégués de la Municipalité et les délégués du Conseil communal suivants : M. Mathieu Janin Mme Sophie Richard Audino Mme Marina Moretti Vasserot Mme Stéphanie Tâche M. Yves Wyser
AVDC (Association vaudoise des Communes déléгатrices - police)	Mme Suzanne Audino, déléguée.
Bourse des pauvres (Paroisse)	Mme Suzanne Audino, trésorière.
Champ de Plan/Centre médical du Jorat	Mme Suzanne Audino, syndique, déléguée de Savigny et Forel au Conseil d'administration. M. Bernard Perret, délégué à l'organe délibérant.
CIP (Caisse intercommunale de Pensions) - Centrale des forêts	M. Roger Cordey, municipal.
CIP (Caisse intercommunale de Pensions) - Personnel communal	Mme Suzanne Audino et Mme Roseline Chapalay, déléguées municipales.
Commission bibliothèque de Savigny-Forel (Lavaux) (BSF)	M. Olivier Kaeser, municipal, président de la Commission bibliothèque. Mme Roseline Chapalay, municipale, déléguée.
Commission d'estimations fiscales des immeubles	M. Bernard Perret, délégué municipal.
Commission consultative du feu	M. Jean-Marc Genton, municipal, membre et secrétaire de la commission consultative du feu.
Commission locale de salubrité	Mme Suzanne Audino, syndique, présidente. M. Pierre-Alain Borloz, secrétaire. Bureau technique. Mme Laurence Wolf, membre. Mme Isabelle Venetz, membre.
EMSF (Ecole de musique Savigny-Forel)	M. Olivier Kaeser, municipal, délégué des 3 communes de Savigny, Forel (Lavaux) et Servion.
Hôpital de Lavaux	Mme Suzanne Audino, déléguée.
ORPCi /Lavaux	M. Roger Cordey, municipal, membre du comité directeur jusqu'en automne 2018 puis délégué à l'organe délibérant (vice-président) de la nouvelle région.
APERO (Association petite enfance réseau Oron) AMF (accueillantes en milieu familial)	M. Olivier Kaeser, municipal, président du comité directeur. M. Bernard Perret, municipal.
RAS (régionalisation action sociale)	M. Bernard Perret, membre du comité directeur et Roger Cordey, suppléant.
SAF Lavaux	M. Bernard Perret, municipal.
SATOM	M. Jean-Pierre Bovet, membre du Conseil d'administration.

	M. Jean-Marc Genton, délégué.
Stand de la Bedaule (ALTB)	M. Bernard Perret, délégué municipal.
Terrain foot / relations FCSF (football club Savigny - Forel)	Mme Roseline Chapalay, déléguée municipale.
Tir anti-grêle	M. Roger Cordey, délégué municipal.
TL	Mme Suzanne Audino, syndique.
UCV (Union des Communes vaudoises)	Mme Suzanne Audino, membre du Conseil des 50.
USL (Union des sociétés locales)	M. Olivier Kaeser, délégué municipal.
ACAIF	Mme Roseline Chapalay, déléguée municipale.

1.4 Manifestations et vie locale

Manifestations et vie locale :

Nos sociétés locales ont mis sur pied leurs soirées durant l'hiver. La population a pu assister aux représentations théâtrales et musicales et, selon les âges et les envies, aux karaokés, lotos ou autres matchs aux cartes.

La Municipalité attache une grande importance à la vie des sociétés locales qui cultivent la vie associative et villageoise. Elle remercie également les riverains qui tolèrent les inévitables nuisances qu'engendrent parfois ces rassemblements. Deux réunions de l'Âge d'Or réunissant les personnes de plus de 65 ans ont eu lieu permettant de cultiver des liens d'amitié entre les habitants de notre village.

3^{ème} rang au concours de rame organisé par la Société de sauvetage de Cully le 18 août 2018 derrière Savigny 2^{ème} et Puidoux 1^{er}. Participants : MM. Jean-Marc Genton, Bernard Perret, André Colomb, Frédéric Colomb, Frédéric Delessert, Cédric Biedermann, Michel Godat et Didier Reymond.

1.5 Personnel et administration

Personnel administratif

Fonctions	Secrétaire municipal	Secrétaire adjointe	Resp. Office de la population	Boursier	Aide boursière	Totaux
Nombre de collaborateurs	1	1	1	1	1	5
ETP	1.0	0.6	0.8	1.0	0.5	3.9

Mme Karine Charrière quitte la Bourse communale après 2 années de collaboration, remplacée par Mme Aline Chevalley au 1^{er} juin 2018.

Voirie

Fonctions	Resp. de la voirie	Employé	Employé	Employé	Resp. service des eaux + éclairage public	Surveillant déchetterie	Surveillant STEP	Totaux
Nombre de collaborateurs	1	1	1	1	1	1	1	7
Voirie	100%	100%	100%	80%				
Eclairage public					15%			
Service de l'eau				20%	80%			
Déchetterie + gestion des déchets						50%		
Staps/Steps					5%		50%	
ETP	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	0.50	0.50	6.00

M. Frédéric Dufey à 100% dès le 1^{er} janvier 2018 comme surveillant déchetterie à 50% et STEPS/STAPS à 50%.

M. Alexandre Duboux est choisi comme remplaçant (tarif horaire) de M. Frédéric Dufey pour les STEPS et STAPS uniquement.

Conciergerie

Fonctions	Conciergerie	Conciergerie	Conciergerie	Conciergerie auxiliaire	Conciergerie auxiliaire	Totaux
Nombre de collaborateurs	1	1	1	1	1	5
Maison commune		75%	10%			
Groupe scolaire + extension	100%		20%	34%		
Prés de Bamps					16%	
Collège Grenet					9%	
Bât. Div.			20%			
Grande Salle			30%			
Gribouille			10%			
Temple + police			10%			
ETP	1.00	0.75	1.00	0.34	0.25	3.34

Récapitulatif

	Administration	Conciergerie	Services	Total
ETP	3.9	3.34	5.75	12.99
Nombre de collaborateurs	5	5	8	18

Conformément aux statuts du personnel, les salaires du personnel de l'Administration et des Services (voirie, conciergerie, eaux, etc.) n'ont pas été indexés, l'indice des prix à la consommation étant inférieur à l'indice 2009 (116.7). Pour les collaboratrices et collaborateurs qui n'atteignent pas le maximum de la classe dans laquelle ils sont colloqués, les augmentations prévues ont été accordées.

1.6 Police des constructions

En 2018, les permis de construire (y compris les autorisations municipales) suivants ont été délivrés:

2	permis	Mur de soutènement
2	"	Villas individuelles
1	"	Villa jumelle
1	"	Construction halle + 2 logements
1	"	Mise en conformité droits de jour + escaliers en zone agricole
1	"	Silo tranchée + couvert à veaux
1	"	Mise en conformité + démolition en zone agricole
1	"	Agrandissement halle, surélévation toiture + panneaux solaires
1	"	Immeuble 8 appartements + démolition ferme
3	"	Agrandissement villa et transformations intérieures
1	"	Transformation ferme et panneaux solaires
1	"	Cabane de jardin - rûcher
1	"	Modification station de base de téléphonie mobile existante en zone d'activités
1	"	Laboratoire-fumoir + 14 places de parc + panneaux solaires
1	"	Garage semi-enterré + places de parc
3	"	Pompes à chaleur
1	"	Fenêtres / vélux / lucarne
4	"	Changements d'affectation de locaux en zones d'activités
1	"	Balcon en zone d'activités
1	"	Agrandissement couvert en zones d'activités et réhausse toiture
29		Permis de construire délivrés (-1 par rapport à 2017).

A noter encore que 13 permis d'habiter ou d'utiliser (- 2 par rapport à 2017) ont été délivrés après contrôle des travaux.

2 Finances

Le budget 2018, accepté le 15 décembre 2017 par le Conseil communal, présentait un excédent de charges de **CHF 95'720.00**.

L'examen des comptes et des commentaires vous permettra de constater que le résultat final, après attributions/prélèvements aux fonds de réserve, amortissements obligatoires et extraordinaires, laisse apparaître :

- **un excédent de recettes de CHF 241'352.73**

Notre capital s'élève à CHF 800'773.68,

après mise en provision de CHF 250'000.- pour la péréquation, la facture sociale + police, ainsi que mise à provision supplémentaire de CHF 200'000.- pour bâtiments.

Au total, CHF 450'000.- porté au compte 2230.3806 « Prélèvement/Provision Péréquation + facture sociale & police ».

Le résultat réjouissant des comptes 2018 émane des excédents de recettes fiscales d'une part et des économies réalisées dans les dicastères d'autre part.

Revenus fiscaux excédentaires :

- impôt sur le revenu des personnes physiques de CHF 334'820.-
- droit de mutation de CHF 126'896.-
- impôt foncier de CHF 19'261.-
- impôt spécial des étrangers (forfait fiscaux) de CHF 11'533.-
- impôt sur le capital des personnes morales de CHF 8'803.-

Le Conseil communal a approuvé en 2017 une augmentation de notre taux d'imposition communal. Depuis le 1^{er} janvier 2018 l'impôt est passé de 68 à 70 % de l'impôt cantonal de base. Les comptes qui bénéficient de cette augmentation sont :

pour les personnes physiques

l'impôt sur le revenu,
l'impôt sur la fortune et
l'impôt dû par les étrangers ;

pour les personnes morales (entreprises)

l'impôt sur le bénéfice net,
l'impôt sur le capital et
l'impôt complémentaire sur immeubles.

Ces sources de revenus nous donnent la valeur de notre point d'impôt communal qui se situe à CHF 76'416.-.

L'augmentation de deux points d'impôt représente le 1,4% de nos comptes de fonctionnement pour l'année 2018.

L'impôt sur la fortune des personnes physiques et l'impôt sur le bénéfice net des entreprises n'ont pas atteint les montants budgétisés. Les différences sont en-dessous des attentes, de CHF 42'816.- pour l'impôt sur la fortune et de CHF 38'079.- pour le bénéfice net des entreprises.

Les résultats de l'exercice écoulé mettent en évidence la bonne tenue de l'économie nationale.

L'économie vaudoise a elle aussi bien résisté aux difficultés conjoncturelles rencontrées l'année dernière. Malgré une révision à la baisse, le PIB du canton est resté au-dessus de la moyenne nationale, à 2,8%, selon les dernières estimations de l'Institut d'économie appliquée de l'Université de Lausanne (Crea).

La dynamique reste bonne pour 2019 et 2020 malgré les incertitudes.

Le revenu généré par la totalité des impôts et taxes liés au dicastère des finances, encaissés par notre Commune en 2018, représente le 57,5% de ses comptes de fonctionnement.

Cette année à nouveau, nous constatons que les acomptes payés au Canton ne suffiront pas à couvrir les ponctions de l'Etat de Vaud. C'est la raison pour laquelle, après concertation avec notre fiduciaire-réviseur et compte tenu de la notification reçue de l'administration cantonale, nous constituons à nouveau une réserve qui servira à nous acquitter du solde péréquatif dû pour 2018, soit la somme de CHF 250'000.-.

L'Union des Communes Vaudoises (UCV), dont nous sommes membres, a initié un chantier ambitieux de réforme de la péréquation à laquelle nous prenons part activement. Selon le plan de législation 2016 - 2021 du Comité de l'UCV, une refonte du système péréquatif intercommunal vaudois est prévue à l'horizon 2021.

Etant donné les nombreux enjeux financiers qu'une telle réforme implique pour les communes, mais également tenant compte des incertitudes liées au refus de la RIE III (selon votation fédérale de février 2017), le Comité de l'UCV propose une feuille de route réaliste, permettant d'inclure les communes dans leurs diversités.

Nous n'avons pas d'influence sur les charges que le Canton nous impose, c'est pour cela que notre conduite financière doit rester rigoureuse.

Tous les dicastères ont fait de gros efforts pour limiter leurs dépenses d'exploitation et d'entretiens au long de l'année passée.

Comme le tableau ci-dessous vous le montre, les postes au budget ont été bien tenus. Les écarts entre budget et comptes sont favorables, avec une bonne maîtrise des dépenses et des revenus.

Dans le cadre des budgets accordés par le Conseil communal, la Municipalité poursuivra ses efforts d'entretien et de mise à niveau des infrastructures communales. Nous continuerons d'offrir à la population foreloise des services de bonne qualité.

Notre marge d'autofinancement (MA) est de CHF 916'729.36 pour 2018, elle était de CHF 1'036'243.- pour 2017.

Quant à l'endettement net (EN) par habitant, il passe de CHF 3'531.- en 2017 à CHF 4'072.- en 2018.

RATIOS

	Taux communal	Valeurs idéales
MA/EN Capacité de financement de l'endettement	14.08%	> 15.00%
MA/RFE Capacité d'autofinancement	11.24%	> 20.00%
MA/DIN Degré d'autofinancement	50.37%	> 80.00%
INP/RFE Quotité d'intérêts passifs	1.26%	< 5.00%
Quotité de la dette brute	115.86%	< 100.00%
Quotité de la charge d'intérêts nets	-8.77%	< 1.00%
INP Intérêts passifs	CHF 116'475.24	

Désignation Services	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
ADMINISTRATION GENERALE	1'149'841.60	186'800.21	1'171'065.00	116'100.00	1'161'614.32	170'819.26
<i>Différence par rapport au budget</i>	-2'1223.40	70'700.21				
FINANCES	2'295'700.19	7'471'650.14	1'576'180.00	6'715'520.00	1'788'113.58	6'895'668.03
<i>Différence par rapport au budget</i>	719'520.19	756'130.14				
<i>Dont fr. 250'000.- d'attribution à la Provision péréquation et fr. 200'000.- à la Provision bâtiments</i>						
DOMAINES ET BATIMENTS	1'147'415.00	982'692.70	1'134'335.00	939'630.00	1'137'987.34	936'913.70
<i>Différence par rapport au budget</i>	13'080.00	43'062.70				
TRAVAUX	1'655'813.74	924'502.37	1'767'760.00	993'835.00	1'485'228.99	799'398.94
<i>Différence par rapport au budget</i>	-111'946.26	-69'332.63				
INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	1'014'871.45		1'130'015.00		1'039'805.60	
<i>Différence par rapport au budget</i>	-115'143.55					
POLICE	426'638.66	36'074.80	437'710.00	36'700.00	400'682.01	41'021.40
<i>Différence par rapport au budget</i>	-11'071.34	-625.20				
SECURITE SOCIALE	1'670'086.85		1'680'440.00		1'527'644.05	
<i>Différence par rapport au budget</i>	-10'353.15					
SERVICES INDUSTRIELS	711'848.45	711'848.45	562'100.00	562'100.00	740'646.48	740'646.48
<i>Différence par rapport au budget</i>	149'748.45	149'748.45				
TOTALISATION	10'072'215.94	10'313'568.67	9'459'605.00	9'363'885.00	9'281'722.37	9'584'467.81
<i>Différence par rapport au budget</i>	612'610.94	949'683.67				
Résultat	241'352.73			95'720.00	302'745.44	
<i>Différence par rapport au résultat du budget</i>						337'072.73

En rouge : en notre défaveur

En bleu : en notre faveur

2.1 ARAS - Association régionale pour l'action sociale Est Lausannois-Oron-Lavaux

L'association intercommunale de notre région d'action sociale couvre 14 communes. La Commune d'Epalinges en fait partie.

Le Comité de direction est l'organe politique qui assure le fonctionnement de l'association. Il est composé de sept membres issus des municipalités de la région. C'est actuellement Mme Muriel Preti, Conseillère municipale à Jorat-Mézières, qui préside cet organe. Les autres membres sont : M. Serge Reichen (Syndic de Paudex) en qualité de vice-président, M. Bernard Perret (Conseiller municipal à Forel (Lavaux)), Mme Claire Glauser (Conseillère municipale à Lutry), M. Christian Bays (Conseiller municipal à Oron), M. Jean-Marc Chevallaz (Conseiller municipal à Pully) et M. Pierre Jolliet (Conseiller municipal à Epalinges).

Le Conseil intercommunal, formé des délégués des communes de la région, est l'organe politique qui chapeaute notre association et qui a notamment la mission d'élire les membres du Comité de direction. Il est présidé par Mme Chantal Dupertuis, Conseillère municipale à Belmont-sur-Lausanne. Deux assemblées générales annuelles du Conseil intercommunal ont lieu, l'une au

printemps pour le rapport de gestion et la validation des comptes et l'autre en automne pour l'acceptation du budget.

M. Alain Perreten, qui assure la direction du service, a fait valoir son droit à la retraite au 31 décembre 2018.

Rappelons, au passage, que notre association régionale pour l'action sociale est composée du Centre Social Régional (CSR à Pully) et des Agences d'Assurances Sociales, (AAS) à Epalinges, Oron et Pully.

La mission principale du CSR est d'évaluer les conditions d'octroi d'une prestation financière dans le cadre du Revenu d'insertion (RI), d'apporter un appui approprié aux personnes dans le besoin, ceci dans une perspective de permettre à ces dernières de retrouver leur autonomie.

L'année 2018 aura été marquée par la pérennisation du dispositif cantonal appelé JAD (Jeunes Adultes) qui a pour objectif d'offrir des opportunités de formation professionnelle aux jeunes non formés qui s'adressent à notre service.

D'autres mesures visant à rendre autonomes des bénéficiaires du RI se poursuivent. Il s'agit des prestations financières telles que les Prestations Complémentaires (PC) pour la famille et la rente pont AVS. Des mesures visant l'insertion socio-professionnelle font aussi partie des outils mis en place pour permettre aux bénéficiaires du RI de sortir du dispositif.

La Commune de Forel (Lavaux) reçoit régulièrement des informations relatives aux dossiers suivis par le CSR. Durant l'année 2018, ce sont 32 situations qui ont bénéficié de prestations financières du RI.

Les Agences d'assurances sociales (AAS) ont pour mission de renseigner et d'orienter les usagers de notre région pour toutes les questions concernant leurs droits et leurs obligations en matière d'assurances sociales (AVS, prestations complémentaires, subside à l'assurance maladie, etc.).

Rappelons que c'est l'antenne d'Oron des Agences d'assurances sociales (AAS) qui dessert la population de Forel (Lavaux).

Les informations complémentaires relatives aux activités du CSR et des AAS sont contenues dans le rapport de gestion mis à la disposition des membres de la Municipalité. Il est aussi possible de consulter notre site Internet : www.arasoronlavaux.ch.

3 Bâtiments communaux et domaines

3.1 Bâtiments communaux

3.1.1 Personnel

Le personnel de conciergerie composé de Chantal Mortensen (Maison de Commune), Rosa Rocha (Bâtiment des Services et Collège du Grenet) et Rémy Décombaz (Groupe scolaire) a accueilli deux nouveaux collaborateurs, Beatriz Gomez qui a remplacé Lizbeth Décombaz (Extension du Groupe scolaire) et Pascal Delessert qui a remplacé Louis Pillard (Grande salle, Eglise, Abri TL et sous-sol du Pavillon). Patrick Aubort reste à disposition pour des remplacements de courte durée et lors des grands nettoyages d'été.

3.1.2 Travaux particuliers

Maison de Commune : un service minimal de conciergerie a été confié à l'entreprise « Blanc » pendant l'absence pour maladie de Chantal Mortensen dès le mois d'août et jusqu'en janvier 2019.

Groupe scolaire : Remplacement de l'horloge-mère.

Grenet: Contrat passé avec une entreprise de désinfection pour lutter contre l'invasion de mouches et autres insectes.

Grande salle : Réparation difficile de l'installation de ventilation. Fin des travaux d'amélioration du local des décors et de la loge du concierge

3.2 Forêts

3.2.1 Refuge des Quatre Croisées

Malgré une diminution des locations notre refuge est toujours apprécié, il a été loué 100 fois dont 40 par des Forellois. Nous remercions Mme Florence Moret pour le travail de conciergerie et les réservations pour les locations. La décision de supprimer les containers pour tous les déchets est satisfaisante.

3.2.2 Entretien des forêts

Notre équipe de bûcherons, sous la conduite du Garde forestier, M. Martial Vurlod, entretient nos forêts à notre entière satisfaction.

Martelages :	Grand-Jorat	235 m ³ résineux 7 m ³ feuillus
	Total	242 m³
	Les Combettes	154 m ³ résineux 57 m ³ feuillus
	Total	211 m³
	Petit Jorat L'Hermite	205 m ³ résineux 7 m ³ feuillus
	Total	212 m³
	Petit Jorat La Coraye	206 m ³ résineux 5 m ³ feuillus
	Total	211 m³
	Total 2018	876 m³
Plantations :	Grand-Jorat	300 douglas
	Petit-Jorat	400 chênes 280 épicéas
	Total	980 plants

Soins culturaux, éclaircies et soins aux plantations :

998 ares

Vente des bois:	1202 m ³ service résineux 0 m ³ service feuillus 128 m ³ bois de feu feuillus
Total des bois vendus:	1330 m³

Coupes forcées:

Bostrychés et chablis **211 m³**

Subventions:

Exploitations de chablis **CHF 1'266.00**
Soins aux jeunes peuplements **CHF 7'311.00**

Suite à l'été chaud et sec de nombreux foyers d'épicéas bostrychés sont apparus dès mi-août.

Ces coupes forcées génèrent des surcoûts d'exploitation importants (bois écorcés en forêt, écorces et rémanents brûlés), le prix de ces bois est en plus péjoré de 30 à 40 %.

Il y a quelques craintes à avoir pour l'année 2019 si les conditions météorologiques de 2018 se répètent.

La Chalarose du frêne progresse toujours activement sur les arbres jeunes, l'évolution de la maladie semble par contre diminuer sur un bon nombre de sujets de grandes tailles. L'évolution de la maladie est à surveiller principalement sur les frênes plantés aux abords des infrastructures. Si la perte foliaire est supérieure à 75 % et/ou si le tronc est nécrosé, l'arbre malade doit être exploité car il devient dangereux proche d'infrastructures ou bâtiments. Le bois reste par contre commercialisable,

3.2.3 Autorisations d'abattage

En 2018, 8 demandes d'abattage d'arbres ont été mises à l'enquête et ont fait l'objet d'une autorisation municipale.

3.2.4 Ruisseaux

Une centaine de mètres de la haie du ruisseau du Frêne a été taillée par les bûcherons et la voirie, pour laquelle nous avons reçu une participation de l'Etat de 62 %.

4 Travaux

4.1 Voirie

Vous trouverez ci-après un résumé des travaux exécutés dans le dicastère "Service de la voirie, routes et travaux communaux" par nos employés ou en collaboration avec des entreprises, ceci bien entendu en plus des travaux courants d'entretien :

Janvier :

Arrivée du Nissan et modification des locaux suite à ceci.

Fin janvier, réparation du collecteur des eaux claires à la Rochette à 7m de profondeur.

Février :

Pose du carrelage au local du concierge à la Grande salle.

Suite aux travaux de création de la place à la déchetterie, fin de l'aménagement du site.

Grande taille et élagage du bord de bois en-dessous du Chemin En Forel.

Fabrication de plus de 400 piquets pour les pare-neige et les balisages.

Mars :

Fabrication d'une protection anti-feu pour les produits dangereux à la déchetterie.

Fabrication de deux ponts pour l'aménagement du giratoire des Deux-Ponts.

Avril :

Changement et réhaussement de plus de 12 grilles pour la réfection du Chemin des Cases.

L'entreprise PITTET-CHATELAN SA est venue faire 5 km de traitement de fissures.

Mai :

Changement et réhaussement de plus de 17 grilles pour la réfection du Chemin des Carboles.

Suite à un trou au milieu d'un chemin, réparation du collecteur au Chemin des 4 Croisées.

L'entreprise PITTET-CHATELAN SA est venue faire les réparations et les reprofilages à divers endroits sur nos chemins communaux. Utilisation de 90 tonnes d'enrobé.

Une semaine d'utilisation de la machine à eau chaude pour le désherbage.

Avec l'entreprise LIAUDET PIAL SA, curage de plus de 650 grilles sur nos chemins.

Avec l'entreprise Divico SA, pose du Mini Mac au Chemin des 4 Croisées et à divers endroits sur nos chemins.

Juin :

Création de l'aménagement du giratoire des Deux-Ponts.

Creuse et pose de 220m³ de dégrappage non pollué au Chemin des Rodzies et le passage au Chemin des 4 Croisées.

Août :

Avec notre pelle Kubota, curage du ruisseau dans les bois de la Chercotte.

Surfaçage des Chemins des Cases et des Carboles en ECF (enrobé coulé à froid) sur une surface de 8'045m².

Une semaine d'utilisation de la machine à eau chaude.

Septembre :

Avec une machine en location, criblage du tas de terre au dépôt, environ 600m³ de terre.

Aménagement de la terre au bord de la nouvelle route des Tavernes.

Une semaine d'utilisation de la machine à eau chaude pour le désherbage.

Avec l'entreprise Divico SA, pose du Mini Mac sur toute la traversée du village.

Octobre :

Utilisation de la machine à eau chaude.

Arrivée de la nouvelle tête d'épareuse de 1,20m de large.

Novembre :

Mise en place de la terre (220m³) au giratoire du Chêne et bétonnage de la tourelle.

Décembre :

Travaux d'aménagement au Groupe scolaire, modification du grillage et création d'un escalier en béton dans le talus (1,50m de large / 6m de long).

Et toutes les tâches habituelles du service de voirie (nettoyages, balayages, entretiens, tontes, déneigements, etc.).

Autres tâches spéciales et heures d'utilisation des machines :

- 8 creuses avec notre pelle Kubota pour des fuites d'eau ;
- 147 heures d'utilisation de la pelle Kubota ;
- 285 heures d'utilisation du Schäffer ;
- 135 heures de balayeuse ;
- 301 heures d'utilisation du New Holland.

4.2 Egouts et épuration

La différence importante entre le volume d'eau potable vendu, lié à l'épuration et les mètres cubes traités par nos deux STEP, est due aux infiltrations d'eau de surface et d'eau résiduaire (toitures et places). Nous souhaitons améliorer cette situation car une trop grande quantité d'eau résiduaire perturbe le fonctionnement de nos STEP.

La pluviométrie de l'année 2018 a été marquée par une année assez sèche d'où une diminution des eaux parasites surtout à la STEP du Pigeon.

M³ d'eau potable vendus liés à l'épuration par STEP

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
STEP Pigeon	111'437 m ³	102'351 m ³	101'730 m ³	101'845 m ³	94'751 m ³	94'551 m ³
STEP Chercotte	9'389 m ³	11'576 m ³	13'241 m ³	12'759 m ³	12'702 m ³	15'824 m ³
STEP Essertes	1'501 m ³	1'453 m ³	1'720 m ³	2'247 m ³	1'925 m ³	1'675 m ³
STEP Savigny (eau fournie par Savigny et les Cullayes)	714 m ³	1'258 m ³	1'482 m ³	2'304 m ³	2'562 m ³	2'794 m ³
STEP VOG via Oron	1'758 m ³	1'861 m ³	2'366 m ³	1'461 m ³	2'454 m ³	2'565 m ³
STEP Vevey via Puidoux	33 m ³	49 m ³	47 m ³	57 m ³	51 m ³	56 m ³

Capacité de nos STEP

La capacité de traitement des STEP est exprimée en "équivalents-habitants" (EH). 1 EH correspond à la production engendrée en moyenne par 1 habitant (170 l. jour/habitant). La population de Forel (Lavaux) était de 2084 au 1^{er} janvier 2018.

M³d'eau traités par les STEP

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
STEP Pigeon	161'822 m ³	168'030 m ³	146'687 m ³	178'634 m ³	147'100 m ³	143'158 m ³
STEP Chercotte	29'597 m ³	29'412 m ³	24'812 m ³	27'812 m ³	26'363 m ³	22'525 m ³
Total des m3 traités par les STEP	191'419 m³	197'442 m³	171'499 m³	206'446 m³	173'463 m³	165'683 m³

A noter que certaines habitations situées sur notre commune sont raccordées à des STEP des communes voisines, il s'agit de :

43 EH sont raccordés à Savigny

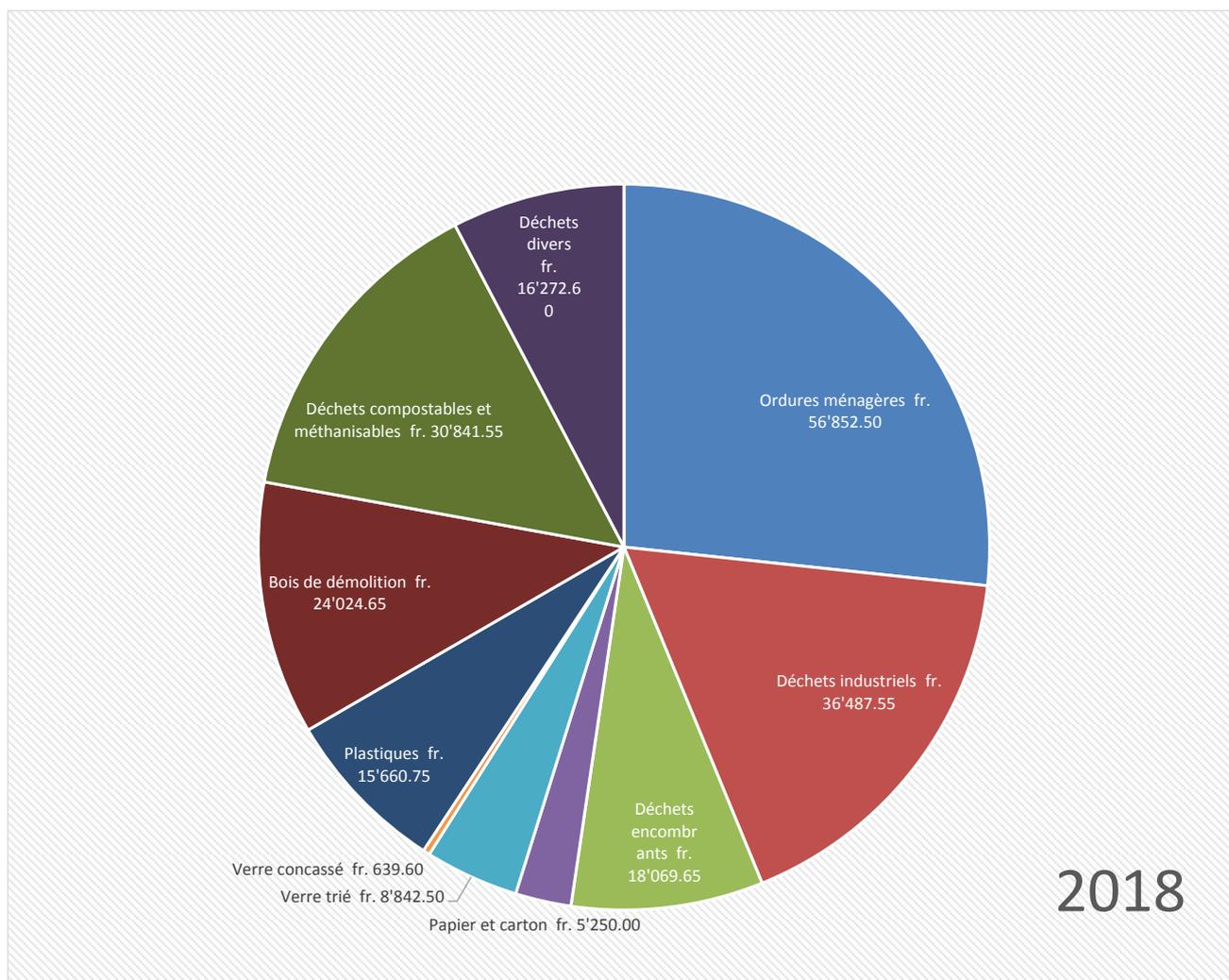
32 EH sont raccordés à Essertes-Servion

1 EH va à Vevey via Puidoux (ACPRS)

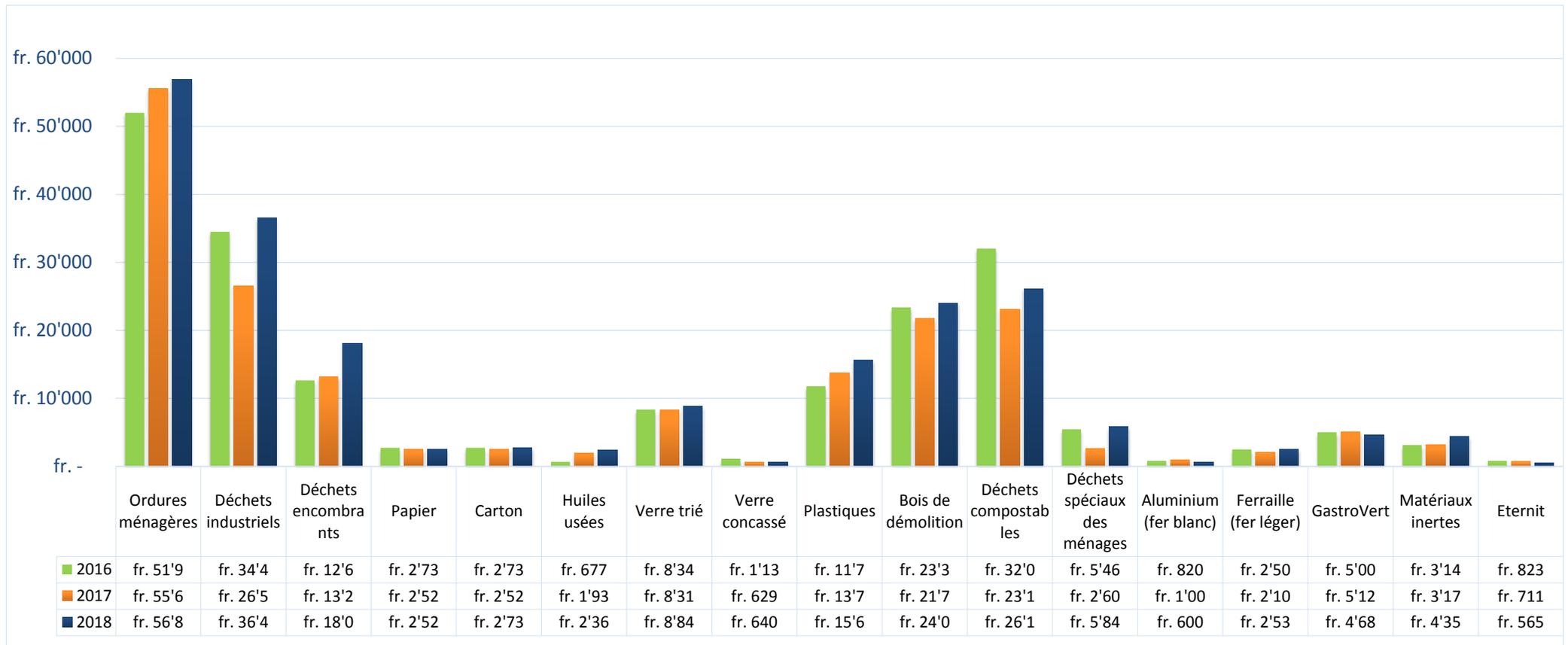
27 EH sont raccordés à Ecublens FR (VOG) via Châtillens

Il reste env. 237 EH qui ne sont pas raccordés à l'épuration. Il s'agit d'exploitations agricoles qui sont autorisées sous certaines conditions à déverser leurs eaux domestiques dans leur fosse à lisier ainsi que d'habitations équipées de système d'épuration individuelle. Ces solutions concernent 31 habitations individuelles, 15 exploitations agricoles et 9 bâtiments divers non raccordés.

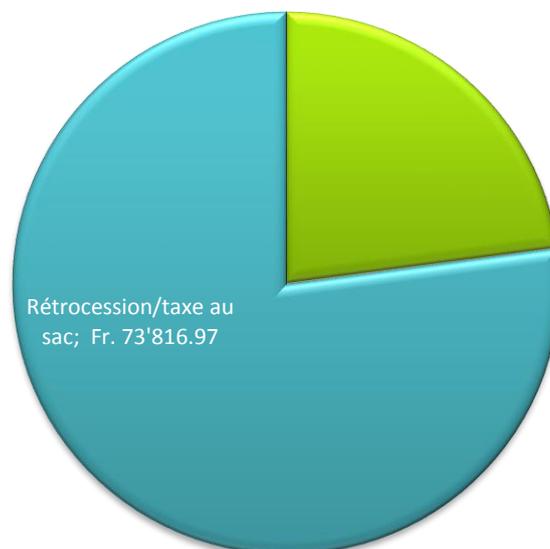
4.3 Ordures ménagères et déchets



Les déchets divers comprennent les médicaments périmés, produits chimiques, peintures, piles, batteries, néons, location benne électroménager, etc.



Montant total des produits de
récupération pour l'année 2018 :
Fr. 95'728.77



■ Total des récupérations (PET, ferraille, verre, papier, carton, accumulateur au plomb) ■ Rétrocession/taxe au sac

Catégories de déchets collectés

Année	2017	2018
Population au 31.12	2'084 hab.	2'082 hab.
Incinérables		
Déchets		
Ordures ménagères [t]	210.970	214.490
Déchets encombrants [t]	88.300	109.780
Déchets communaux [t]	8.160	8.860
Déchets industriels [t]	99.690	172.000
Sous-total incinérables	407.120	505.130
Biodéchets		
Déchets		
Biodéchets [t]	203.210	287.865
Biodéchets (déchets cuisines) [t]	17.300	21.924
Sous-total biodéchets	220.510	309.789
Bois usagé		
Déchets		
Bois usagé [t]	119.620	129.700
Sous-total bois usagé	119.620	129.700

Année	2017	2018
Papier, carton		
Déchets		
Papier [t]	100.100	96.880
Carton [t]	52.320	53.520
Sous-total papier, carton	152.420	150.400
Métaux		
Déchets		
Aluminium [t]	2.970	3.120
Ferraille [t]	64.320	56.690
Sous-total métaux	67.290	59.810
Verre		
Déchets		
Verre trié [t]	103.410	109.370
Verre mélangé [t]	5.580	6.530
Sous-total verre	108.990	115.900
Plastiques		
Déchets		
PET	5.660	6.016
Plastiques mélangés (hors PET)	141.216	94.980
Sous-total plastiques	146.876	100.996
Déchets spéciaux des ménages		
Déchets		
Piles et batteries [t]	2.000	2.554
Autres déchets spéciaux des ménages [t]	3.450	2.909
Sous-total déchets spéciaux des ménages	5.450	5.463
Huiles végétales et minérales		
Déchets		
Huiles [t]	3.518	1.820
Sous-total huile	3.518	1.820
Autres déchets		
Textiles [t]	17.090	18.416
Déchets inertes amianté [t]	14.340	4.860
Déchets inertes (terre, pierres, etc) [t]	53.280	84.480
Sous-total autres déchets	84.710	107.756
Total [t]	1316.504	1484.940

5 Instruction publiques et cultes

5.1 ASIJ - Association scolaire intercommunale du Jorat

5.1.1 Effectif

1549 élèves au 30.09.2018 dont 239 de Forel (Lavaux).

5.1.2 Comité de direction

En 2018, le Comité de direction de l'ASIJ s'est réuni en séances ordinaires à quinze reprises.

Le Comité de direction est composé d'un représentant par commune membre, choisi et proposé par chaque Municipalité parmi les Municipaux en fonction.

Pour chaque commune, ces représentants sont :

Président	Etienne Cherpillod, municipal de Vucherens,
Vice-président	Olivier Hähni, Syndic de Vulliens
	Christophe Balissat, municipal de Corcelles-le-Jorat
	Olivier Kaeser, municipal de Forel (Lavaux)
	Muriel Preti, municipale de Jorat-Mézières
	Christine Pache municipale de Montpreveyres
	Jérôme Porchet, municipal de Ropraz
	Louis Pipoz, municipal de Savigny
	Yves Boand, municipal de Servion
	Isabelle Lorenz, municipale de Syens

Le Comité de direction est complété dans le cadre de ses tâches administratives par :

Responsable : Nicolas Deprez, Moudon

Secrétaire : Fabienne Blanc, Vucherens

Boursière : Liliane Déglon, Jorat-Mézières

M. Gérald Morier-Genoud, directeur de l'EPS du Jorat, est régulièrement présent aux séances du Comité de direction et collabore dans le cadre des commissions thématiques si cela s'avère nécessaire.

5.1.3 Conseil intercommunal

En 2018, l'Assemblée intercommunale a été convoquée cinq fois pour discuter et admettre les six préavis suivants :

1. Demande de crédit d'étude concernant les honoraires des mandataires, ingénieurs et spécialistes ainsi que le bureau d'aide au maître d'ouvrage pour le Collège Gustave Roud: CHF 610'000.-
2. Fixation du statut salarial du futur planificateur des transports de l'ASIJ
3. Demande de crédit pour l'aménagement global des combles du Collège des Gollies à Servion pour la rentrée des classes d'août 2018: CHF 490'000.-
4. Nouveau règlement du Conseil d'Etablissement de l'Etablissement primaire et secondaire du Jorat
5. Comptes 2017
6. Budget 2019

Les délégués de Savigny et Forel (Lavaux) sont invités à une séance de préparation avant chaque assemblée intercommunale. Les délégués forellois sont : Mmes et MM Marina Moretti Vasserot,

Sophie Richard Audino, Stéphanie Tâche, Mathieu Janin et Yves Wyser, conseillers communaux, Suzanne Audino, Syndique et Bernard Perret, municipal.

5.1.4 Transports

Suite aux nombreux problèmes rencontrés lors de l'année 2017, la situation s'est heureusement bien améliorée en 2018 grâce à la séparation entre la planification, désormais confiée à « Car postal » et le transport proprement dit sous la responsabilité des « Taxis romontois ».

5.1.5 Finances

La participation de la Commune de Forel (Lavaux) au coût de l'ASIJ s'élève à **CHF 987'102.- soit CHF 4130.- par élève**

5.2 APERO – Accueil petite enfance réseau Oron



Cadre légal

LAJE: Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants



Concrétiser la volonté des Vaudois avec un socle minimal de prestations parascolaires

Matin	ACCUEIL*	ACCUEIL*	ECOLE	
Midi	ACCUEIL-REPAS	ACCUEIL-REPAS	ACCUEIL-REPAS	ACCUEIL-REPAS
Après-Midi	ECOLE			
	ACCUEIL	ACCUEIL*	ACCUEIL*	
	4 à 8 ans (1P-4P)	9 et 10 ans (5P-6P)	11 et 12 ans (7P-8P)	13 à 15 ans (9S-11S)

• Et prise en charge le mercredi après-midi pour les 4 à 8 ans

* Période transitoire de 3 ans pour l'obligation de mettre en place

Création et reconnaissance du Réseau APERO par la FAJE en janvier 2009

Le Réseau APERO est une association régie par les articles 60 et suivant du Code Civile Suisse

En quelques chiffres, le réseau :

- regroupe 4 Nurseries-Garderies, 5 UAPE, 60 accueillantes
- emploie environ 260 personnes
- forme 24 apprentis, 12 stagiaires, 5 adultes en formation ES, 3 personnes en reconversion professionnelle et 32 formateurs agréés
- répond au besoin de 750 familles et accueille 1230 enfants/semaine

Les avantages du Réseau APERO :

- Regrouper les forces
- Être l'interlocuteur principal des familles, des instances et des fournisseurs
- Assurer la gestion du personnel
- Coordonner l'offre et la demande
- Surveiller les prestations délivrées par nos structures
- Obtenir les subventions de la FAJE accordées uniquement aux Réseaux
- Service à la population locale
- Acteur majeur du tissu économique régional

Coût 2018: CHF 120.- / habitant

6 Police

6.1 Police locale

En 2018, 92 actes de l'Office des poursuites ont été délivrés par le secrétaire municipal (-26 par rapport à 2017).

6.2 Protection civile

Voir le rapport du Comité directeur en fin de document.

6.3 Police des chiens

Notre Commune compte en 2018, 230 chiens, dont trois propriétaires sont au bénéfice des prestations complémentaires et exonérés de l'impôt. 5 chiens potentiellement dangereux sont recensés sur notre Commune.

6.4 Office de la population

En 2018, les doyens de la Commune étaient Mme Colette Colomb de 1922, décédée le 2 août 2018 et M. Frédéric Luscher de 1925, décédé le 21 juin 2018. La nouvelle doyenne et le nouveau doyen sont : Mme Olive Paschoud de 1922 et M. Jean-Pierre Décombaz de 1926.

La Municipalité s'est associée aux anniversaires de mariage de Mesdames et Messieurs :

50 ans de mariage

- Claudine & Bernard Chollet
- Martine & André Kübler
- Mirella & Albert Cordey.

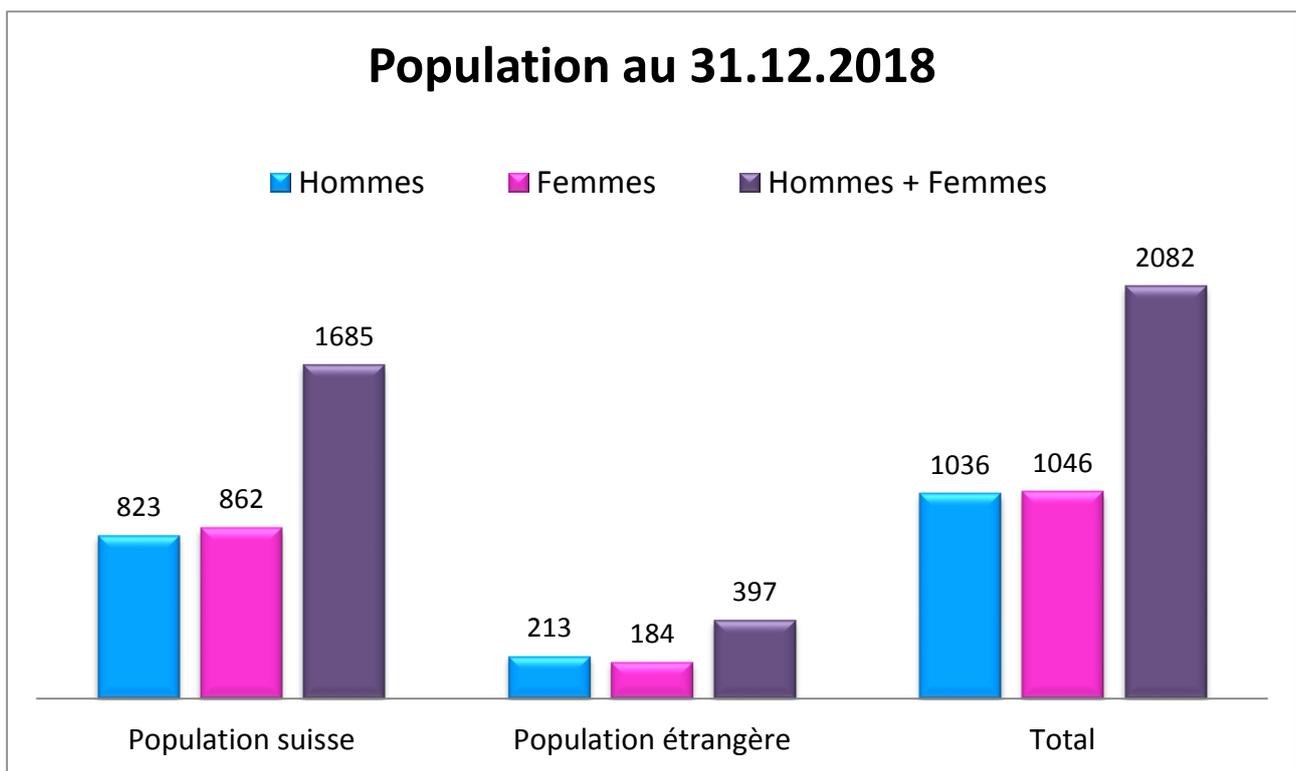
60 ans de mariage

- Anne & Bernard Vaucher
- Ruth & Albert Glauser
- Danielle & Pierre Claude Thévenaz.

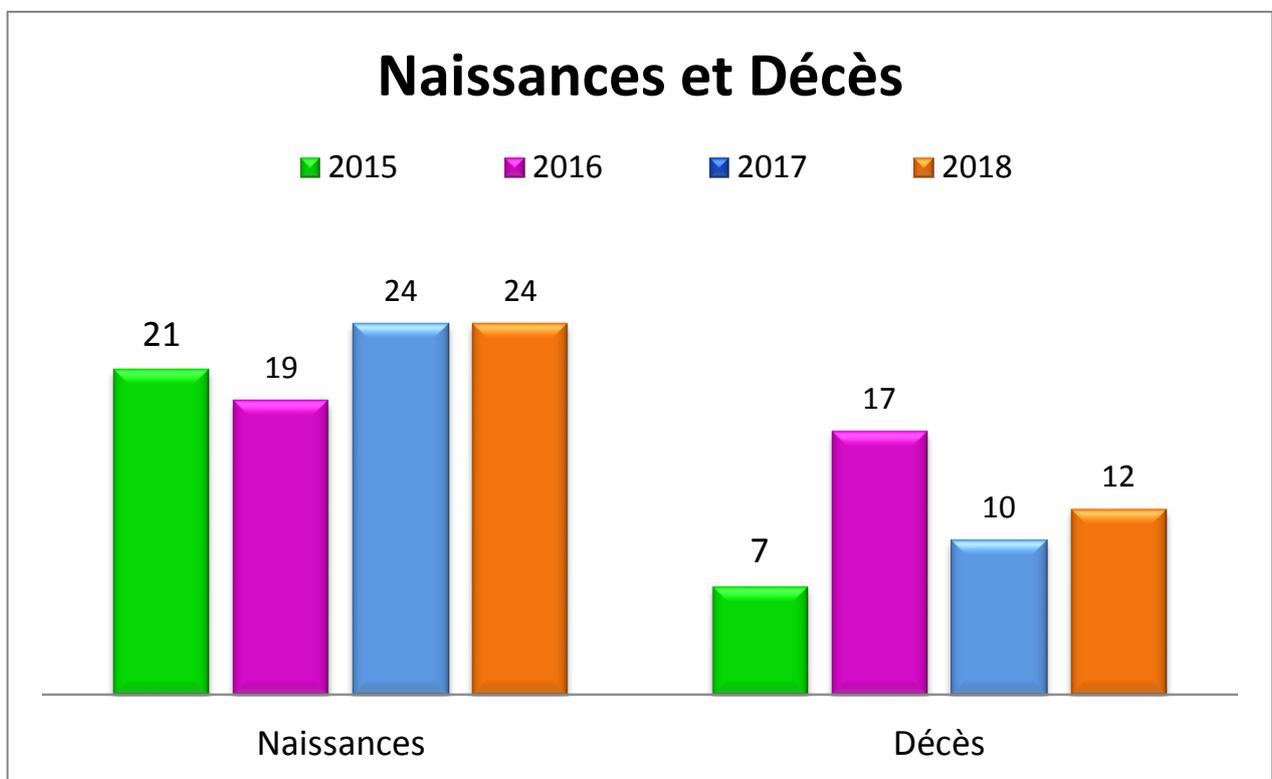
Les nonagénaires qui le souhaitent reçoivent également la visite d'une délégation municipale et en 2018, ce sont MM. Marcel Lienert, Marcel Noverraz et Raynald Perriraz qui ont été fêtés.

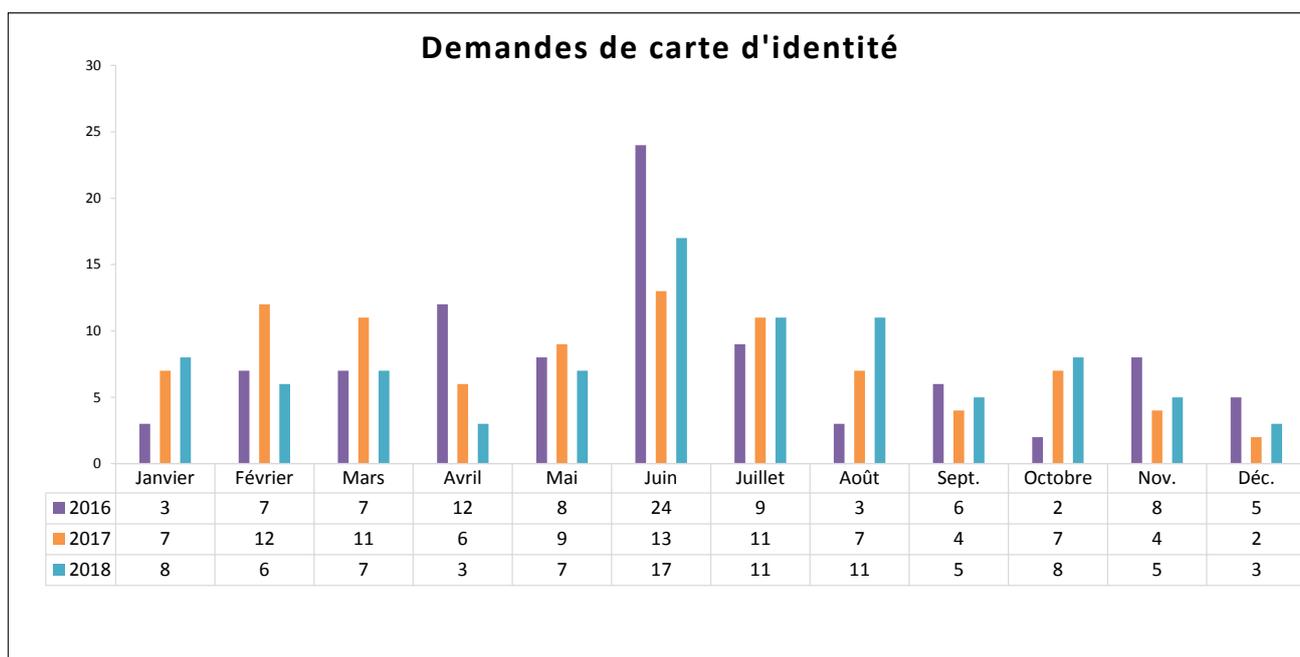
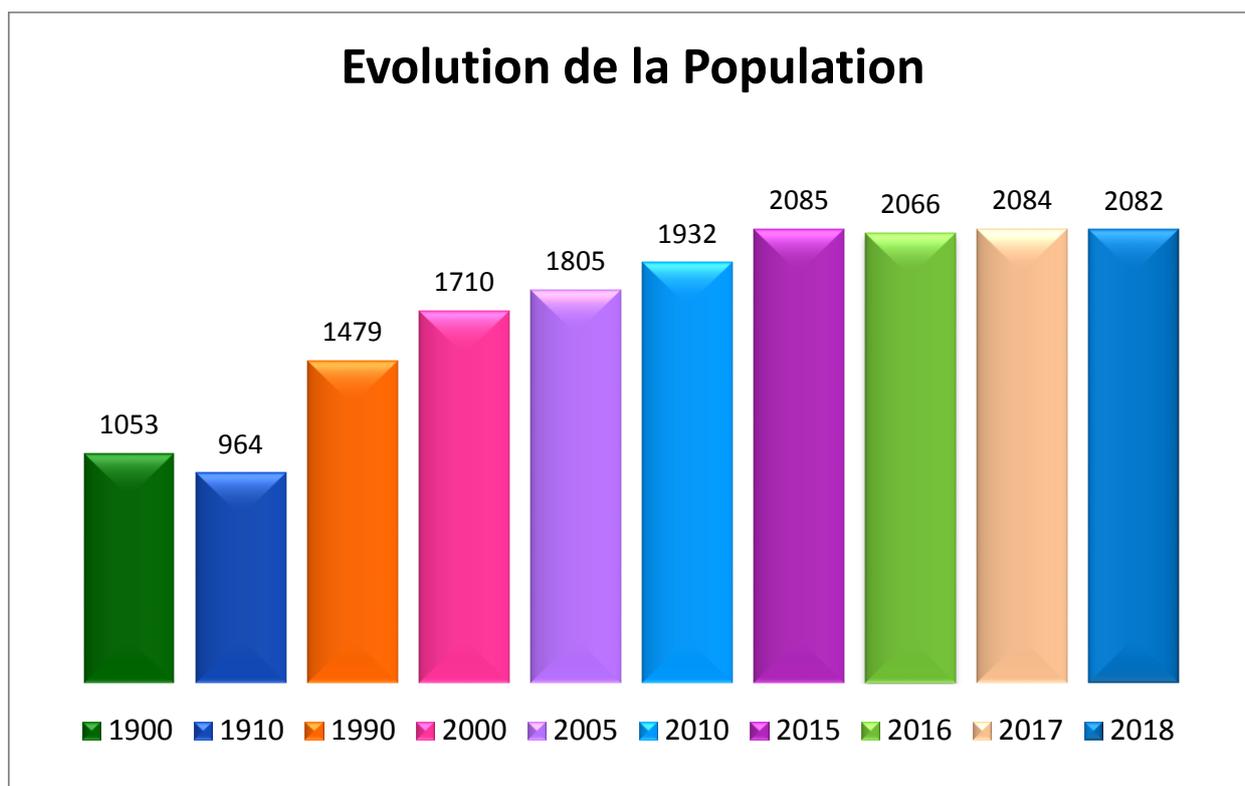
En 2018, 12 femmes et 9 hommes ont atteint leur majorité.

Population au 31.12.2018



Naissances et Décès





7 Services industriels

7.1 Service des eaux

En 2018, 14 fuites ont été détectées sur notre réseau d'eau potable, dont 10 sur les conduites principales et 4 sur les réseaux privés.

Réseau communal

06.05.2018	Mau Paccot	Rupture de conduite	Fonte Ø 150
12.07.2018	Chesaude	Perforation	Fonte Ø 125
18.07.2018	Le Plâne	Rupture de conduite	PVC Ø 160
31.07.2018	Ch. du Frêne	Rupture de BH	Fonte Ø 125
01.09.2018	Ch. de la Tour de Gourze	Perforation	Acier Ø 250
12.09.2018	Mau Paccot	Rupture de conduite	Fonte Ø 125
27.09.2018	Ch. des Granges	Perforation	Acier Ø 200
10.10.2018	Rte de Moudon	Rupture de conduite	Fonte Ø 125
17.10.2018	Ch. des Planches à Michoud	Rupture du collier de prise	Acier Ø 200
01.11.2018	Pra Péliesson	Rupture de conduite	Fonte Ø 125

Réseau privé

Les fuites sur les réseaux privés sont des perforations, elles ont été réparées rapidement par les propriétaires.

Gestion du réseau d'eau potable	Unité	2014	2015	2016	2017	2018
Volume introduit sur le réseau	m ³	172'208	180'355	171'341	195'464	196'781
Dont production sources du Grenet	m ³	25'973	16'530	0	3'613	54'339
Part de la production propre		15%	9,1%	0%	1,8%	27,6%
Consommation (volume facturé)	m ³	152'549	158'589	157'522	160'910	174'006
Volume non facturé (pertes)	m ³	19'659	21'766	13'819	34'554	22'775
Part du volume non facturé (pertes)		11,4%	12,1%	8,06%	17,68%	11,57%

Le volume d'eau introduit dans notre réseau est légèrement supérieur à 2017.

La production de nos sources, qui n'est pas encore à 100% (voir point sources), est de 54'339 m³. Elle représente 27,6% du volume consommé par le réseau.

Sources

Un courrier du service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) nous a été adressé, après une visite des installations des captages et de la station de filtration par le chimiste cantonal. Il reconnaît la qualité du travail effectué et l'ampleur de l'investissement accompli par la Commune.

Les zones de protections sont en cours d'élaboration, le propriétaire des terres agricoles ne nous ayant pas laissé faire des puits pour les marqueurs avant le 1^{er} octobre. Des consignes avec ce dernier ont été acceptées le 7 mai, afin de respecter ce qui est possible de faire sur les terres concernées.

Pour le 1^{er} semestre 2018, seule l'eau des sources se situant en forêt a été filtrée pour la consommation. En revanche, lors du 2^{ème} semestre et seulement pendant la période de sécheresse, toutes les sources ont été filtrées pour la consommation.

Station de filtration

Un contrat de maintenance a été conclu avec l'entreprise Membratec, qui peut diriger les commandes à distance lors d'alarme. Il stipule également un service complet chaque année.

METALCOLOR

La borne hydrante se situant à l'entrée de l'entreprise METALCOLOR a été déplacée. Son emplacement n'étant pas adéquat.

Suite à la mise à l'enquête d'une halle industrielle, sous détection sprinkler, la Municipalité a décidé dans les compétences qui lui sont attribuées de prolonger la conduite d'eau potable et de défense incendie le long de la route de Vevey, en y ajoutant une borne hydrante et en prévoyant le changement futur de la conduite sur un tracé légèrement modifié à celui actuel.

Pour ces raisons le compte 810.3144 est supérieur à ce qui a été porté au budget.

Chercotte (Préavis 3/2017)

Commencé en 2017, les travaux de changement de conduite d'eau potable se sont poursuivis pendant le 1^{er} semestre 2018, la dernière couche d'enrobé se fera en 2019. C'est à ce moment que nous clôturerons les comptes du chantier.

Chesaude (Préavis 10/2017)

Suite à la décision du Conseil Communal de faire participer les riverains du chemin de la Chesaude au frais de réfection de ce dernier, la Municipalité a tenu une séance avec toutes les personnes concernées. La décision du Conseil Communal a été comprise. Une solution de répartition a été acceptée et un document signé par tous les propriétaires.

Les travaux ont débuté le 11 juin, pour se terminer le 21 septembre. Ces derniers ont été attribués aux entreprises suivantes : Delessert SA d'Essertes pour le génie-civil et Lodovici SA de Puidoux pour le sanitaire.

La Municipalité est consciente des dérangements qu'occasionnent ce genre de travaux au moment où tout le monde doit faire l'effort de suivre les directives de la direction des travaux en ce qui concerne l'accès à sa propriété privée. Elle remercie chacun de leur patience et du bon déroulement des travaux.

Changement de conduite sur la commune d'Oron (Les Tavernes)

La commune d'Oron a étendu son réseau d'eau potable et de défense incendie sur le chemin de la Planche à L'Épine. Nous avons profité de leur fouille pour changer une conduite privée qui permet d'avoir du tirage sur la conduite qui relie Forel à Oron (Les Tavernes).

7.2 AIEJ - Association Intercommunale des Eaux du Jorat

Rapport de gestion 2018 de l'AIEJ

Le Comité Directeur s'est réuni à 9 reprises, en plénum durant l'année 2018.

Les discussions de sortie de la Commune de Jorat-Menthue se sont poursuivies et un accord a été trouvé, après plusieurs séances avec les Préfets des districts de Lavaux-Oron et d'Echallens, la commune de Jorat-Menthue et l'AIEHJ (Association Intercommunale des Eaux du Haut Jorat). Un préavis de convention avec l'AIEHJ et un préavis de modification de statut seront présentés en 2019.

Réseau de l'AIEJ

Le bureau Herter et Wiesmann, par l'intermédiaire de M. Grossenbacher, nous a présenté plusieurs variantes pour le changement de la conduite alimentant le réservoir de la Michoudaz. Celles-ci doivent être approfondies afin de prendre la meilleure option. Des séances ont eu lieu entre des représentants du Comité Directeur, du Service des eaux de Lausanne et de M. Grossenbacher. Le choix devrait être fait courant 2019 afin de commencer ces travaux en 2020.

Comme chacun a pu le constater, l'année 2018 a été particulièrement sèche. Face à cette situation, des réflexions doivent être menées sur l'approvisionnement par le lac de Bret, même si ce dernier n'a jamais été mis en restriction. Le réseau de l'AIEJ fonctionne bien, grâce à nos deux prises sur le réseau lausannois, soit par le lac de Bret, qui est notre raccordement principal, et par la Montagne du Château.

Le système informatique a été modifié suite au passage des lignes analogiques en digitales. Une répartition a été faite entre l'AIEJ et les communes concernées par ces changements.

Personnel

Notre surveillant, M. Luciano Piceni, nous a présenté sa démission en juin pour la fin de l'année 2018. Nous le remercions pour le travail effectué depuis le 1^{er} juillet 2011, tout d'abord comme remplaçant de M. Mamin et depuis le 1^{er} janvier 2013 comme surveillant.

Suite à une mise en postulation d'un surveillant, le choix du Comité directeur s'est porté sur M. Daniel Dewarrat de Ropraz. Il a pris la fonction de surveillant à partir du 1^{er} décembre 2018 en collaboration avec M. Piceni.

M. Daniel Aguet est toujours notre surveillant remplaçant et nous profitons de le remercier pour son engagement envers l'AIEJ.

Finances

Les comptes 2018 sont bénéficiaires pour l'AIEJ et se soldent avec un léger bénéfice de Frs 8'414,17.

Ceci est principalement dû à l'achat important des communes, les dépenses ont été légèrement supérieures au budget à cause des modifications du système de transmission, de la facture d'honoraires de l'étude sur une liaison avec Moudon. En revanche, l'entretien du réseau a été moins onéreux que ces dernières années, la conduite de la Michoudaz ayant mieux résisté.

En conclusion, le Comité Directeur est conscient des tâches importantes qui l'attendent pour 2019 avec le choix du changement de la conduite de la Michoudaz et des négociations qui vont reprendre avec la commune de Pully sur la convention qui nous lie et qui ne satisfait aucune des deux parties.

7.3 SDIS – Service Défense Incendie et Secours

La commission consultative du feu s'est réunie à 5 reprises en 2018.

Le rapport complet de l'EM rapporte tous les éléments de l'année écoulée. Vous trouverez ce rapport joint en annexe.

En quelques mots les séances concernent :

- Séance du 15 février : informations sur la mise en place du nouvel EM et du fonctionnement du SDIS.
- Séance du 28 mars : comptes 2017.
- Séance du 20 juin : information sur le nouveau système d'alarme PROSDIS, avancement de la caserne de Cully.
- Séance du 19 septembre : budget 2019, amélioration du système d'alarme, caserne de Cully.
- Séance du 19 décembre : résultat du recrutement, problèmes système d'alarme, rapport annuel.

8 Conclusions

Au terme de ce rapport, la Municipalité tient à remercier l'ensemble du personnel communal et toutes les personnes qui œuvrent pour notre village.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :  S. Audino		Le Secrétaire :  P.-A. Borloz
---	---	--

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 29 avril 2019

Municipal responsable : M. Bernard Perret, Municipal des finances

Annexes :
Rapport de la bibliothèque Savigny-Forel
Rapport de gestion de l'ORPC Lavaux
Rapport de gestion et d'activités du SDIS Cœur de Lavaux